



CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Pascal Gross / Joé Spier  
Service des Commissions  
Tél: +352 466 966 314 / 347  
Courriel: pgross@chd.lu / jspier@chd.lu

Au pétitionnaire

Luxembourg, le 23 mai 2022

Objet : Votre pétition 1887 – Pétition pour la révision du congé de maternité en cas d'accouchement prématuré

Madame,

Ma lettre du 11 mars 2022 vous transmettant la prise de position gouvernementale au sujet de la pétition citée en référence étant restée sans suite, la Commission des Pétitions, réunie en date du 18 mai 2022, a décidé que l'instruction de votre pétition est à considérer comme étant close.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments très distingués.

Fernand ETGEN  
Président de la Chambre des Députés